

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur a poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, LORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN-ET-GARONNE :
Un an 16 fr.
Six mois 9 fr.
Trois mois 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES, 25 centimes la ligne
RÉCLAMES, 50 centimes la ligne
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTES, FOIRES, LUNAISONS. Includes dates for June 3-8 and corresponding events like 'se Valère', 'st Norbert', etc.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DERN. LEVÉE DE BOÎTE, DÉSIGNATION DES COURS, DISTRIBUTION. Lists delivery times for various locations like Gramat, Valence-d'Agen, Libos, etc.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement finit est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 1^{er} Juin 1864.

La session du Corps Législatif est close. Voici le discours adressé par M. le duc de Morny à MM. les députés avant de prononcer la clôture :

« Messieurs, je crains vraiment, en vous faisant un discours, d'ajouter quelques minutes de plus à cette longue et laborieuse session, plus laborieuse encore qu'elle ne le paraît aux yeux du public qui ne connaît que vos discussions et qui ignore vos travaux dans les bureaux et dans les commissions. Cependant je ne puis vous quitter sans vous adresser quelques mots de remerciements, sans vous dire combien je suis touché de tout ce que j'ai toujours rencontré d'obligeant, de bienveillant, — me permettez-vous de dire d'amical, — de votre part dans mes rapports avec vous, et j'adresse avec bonheur ces remerciements à tous sans distinction aucune (vive adhésion.)

« J'ai toujours compris mon rôle comme un rôle de conciliation et d'apaisement; c'est dans ces conditions seules que je l'ai cru utile; car, à mon avis, la dignité et l'autorité d'un corps politique ne peuvent s'obtenir que par la modération et la courtoisie dans les discussions, par le respect de ses membres les uns envers les autres, et ce respect doit s'étendre à la personnalité tout entière (très-bien, très-bien.)

« Notre pays a été tellement labouré par des révolutions que chacune d'elles a laissé une couche de souvenirs de regrets, de principes opposés. Qui donc aurait le droit de récriminer et de reprocher à un de ses collègues d'avoir parlé et pensé, à une autre époque, autrement qu'il ne parle et ne pense aujourd'hui? Qui peut être juge des raisons que l'intérêt public et les leçons de l'expérience imposent à la conscience? (très-bien, très-bien.)

« Moi aussi j'ai connu ce passé que je me suis toujours efforcé d'apprécier avec justice et loyauté. Hélas! j'ai pu voir combien les jugements varient de la meilleure foi du monde, suivant les situations et le milieu dans lequel on vit. Qui dit « parti » dit « partialité. » Je me rappelle qu'à l'époque de mon début dans la vie politique, il existait un grand homme de guerre, un maréchal illustre, le maréchal Soult. Quand il n'était pas au pouvoir, tout le monde s'accordait à reconnaître qu'il avait gagné la bataille de Toulouse. Quand il devenait ministre, il y avait bien des gens qui assuraient qu'il l'avait perdue. (Hilarité générale.)

« Quand les points de vue changent, l'aspect des choses change aussi. Soyons donc toujours pleins

d'égards et de bienveillance les uns envers les autres. Ah! Messieurs combien nous servirions les intérêts de notre pays si nous mettions en commun toutes nos forces sans défiance, sans irritation! (Vive approbation!) Combien nous servirions la cause de la liberté si nous la rendions attrayante par la modération et la justice dans l'expression de nos opinions! (Nouvelle approbation.)

C'est vers ce but dans lequel sont confondus les intérêts de l'Empereur comme ceux du pays et les vôtres que tendent mes constants efforts, tant que j'aurai l'honneur d'occuper ce fauteuil. (Applaudissements prolongés.)

C'est au milieu des applaudissements chaleureux de toute la Chambre, que M. le duc de Morny a fait entendre ces nobles paroles empreintes d'un bon sens profond, d'une grande élévation politique et d'un esprit charmant.

Par un concours de circonstances les plus heureuses, M. le duc de Morny possède les rares qualités qui conviennent au président d'une grande assemblée politique. D'une impartialité inébranlable, il montre en même temps une vigilance qui n'est jamais en défaut. Respectant toujours et faisant toujours respecter les droits de la minorité, il ne permet jamais que les lois du pays soient attaquées ni même oubliées: en un mot, la courtoisie de M. le duc de Morny envers les personnes a pour contre-poids sa fermeté à l'égard des principes. (Constitutionnel.)

PAULIN LIMAYRAC.

BULLETIN

La dernière séance de la Conférence n'a pas produit de grands résultats. Il est à craindre que les difficultés que soulève le projet d'arrangement ne soient de longtemps résolues. L'opinion des journaux anglais est bien, du reste, que la solution se fera attendre. De là nécessairement une prorogation de la trêve, et nous savons que le Danemark ne veut pas en entendre parler. Le Daily Telegraph disait même que le gouvernement danois aurait fait connaître au gouvernement anglais son intention de reprendre le blocus à partir du 12 juin.

Les plénipotentiaires ont fixé leur prochaine réunion à jeudi, 2 juin. Le Nouvelliste d'Al-

offrir qu'un abri insuffisant dans la saison des pluies. Mais, au commencement d'août, c'était une demeure passable. Les alentours n'en étaient pas boisés comme le sont quelques parties du Venezuela. Cependant, les grands figuiers d'Amérique, les lianes aux couleurs variées, tapissant les troncs noirs des arbres, les touffes abondantes des azalées aux fleurs pourpre, les agaves et les mahagons peuplés de toute une tribu de singes, et le luxe de plantes qui garnissaient les bords du ruisseau, faisaient de cette vallée un séjour très-agréable.

A peu de distance de la maison s'élevait un de ces arbres d'où l'on tire du lait par des incisions dans l'écorce. Ses feuilles pointues, de dix pouces de long, répandaient une ombre épaisse; aussi Joséfa s'était-elle assise au pied pour attendre le retour de la chasse du marquis de Vallida, réfugié depuis quelques jours dans cette maisonnette au milieu des montagnes. Elle s'occupait, en compagnie d'une esclave, d'un léger ouvrage de mains, dont ses regards se détachaient souvent pour errer sur la vallée.

Son impatience ne fut satisfaite qu'après une attente de plus d'une heure. Lorsqu'enfin elle aperçut don Rodriguez descendant d'une colline située vers le nord, elle vit en même temps Paez venir du côté opposé. Ils se rencontrèrent sous l'arbre, auprès d'elle, et se saluèrent comme des gens heureux de se revoir après une longue séparation. Le capitaine félicita le marquis de sa bonne santé; puis Rodriguez s'empressa de lui demander des nouvelles.

Paez lui en donna de fort tristes: les Espagnols étaient entrés à Caracas le 29 juillet et avaient déployé une rigueur excessive contre la malheureuse ville sans défense. Miranda et les principaux chefs du parti avaient été arrêtés, puis condamnés à mort ou emmenés à Cadix au moment où ils allaient s'embarquer à la Guayra sur la foi du traité. Bolivar seul était parvenu à se réfugier à bord d'un navire anglais prêt à faire voile pour Carthagène en Amérique.

tona annoncé que les alliés ont l'intention de faire don aux duchés de ce qui reste dans le pays en canons, fusils, sabres et pièces d'équipage pris aux Danois, afin de faciliter le premier armement de l'armée sleswigo-holsteinoise.

Sur l'invitation expresse du gouvernement prussien, le duc d'Augustenbourg est arrivé à Berlin. Ces droits paraissent définitivement reconus par les deux grandes puissances allemandes. Il est vrai que la Prusse y met certaines conditions. Elle demande, en effet, l'accession des duchés unis au Zollverein, une convention militaire et maritime dans le genre de celle conclue avec le duc de Saxe-Cobourg, enfin, le remplacement de la constitution du 26 septembre 1848 par une constitution moins libérale.

Une dépêche de Bucharest nous apporte le résultat du plébiscite demandé par le prince Couza. Le vote a eu lieu par oui et par non. Sur 766,905 électeurs, 713,285 ont voté oui; il y a eu 57 non et 53,563 abstentions.

Le président du Pérou, Juan-Antonio Pezer, a vivement protesté contre la prise de possession des îles Chincha par l'escadre de l'amiral espagnol don Luis Pinzon. « Il y a violation flagrante du droit des gens, dit le Président, et le Pérou ne subira pas l'insulte faite à sa dignité. Toutes les mesures sont prises pour venger l'honneur national. »

Une dépêche de Southampton, en date du 27 mai, soir, dit que d'après les avis du Maroc, le gouvernement français aurait demandé satisfaction au gouvernement marocain, par suite de l'assassinat d'un français, près de Tétouan, et de l'asile accordé à un chef arabe qui a pris part à l'insurrection de l'Algérie. La France demanderait: 1° L'extradition des assassins ou le paiement d'une indemnité de 500,000 fr.; 2° la destitution du gouverneur de Tétouan; 3° l'extradition du chef arabe. Une escadre française bloquerait les ports du Maroc si la satisfaction demandée n'était pas donnée avant quarante jours. On croit que le Maroc fera droit à la demande de la France. A. LAYTOU.

« Escudéro, ajouta le capitaine, est rentré dans l'exercice de son ancienne charge. Si les blessures qu'il a reçues lors du tremblement de terre ne l'empêchaient de se mettre en personne à votre poursuite, vous ne seriez pas en sûreté même dans cette cachette. Ses limiers parcourent le pays; on a visité la villa de l'Anaco, et si l'on vous y avait trouvés, vous partageriez le sort de Miranda, et mademoiselle serait aujourd'hui au nombre des esclaves de sa tante.

— Impossible! l'école du malheur ne peut avoir été sans fruit pour la comtesse del Tesoro.

— Elle n'a fait que l'affirmer encore dans ses vieux principes. A l'entrée des Espagnols à Caracas, dona Louisa n'a pas eu honte de s'afficher avec sa pauvre fille en démençe dans la suite du général Monteverde, et le clergé débat maintenant la question de savoir si don Escudéro doit être considéré comme le mari de dona Paula, ou si la cérémonie nuptiale sera renouvelée et complétée. Le faible don Gomez est redevenu un instrument dans la main de son artificieuse épouse, et leur gendre, qui hait en vous un rival heureux, vengera sur votre personne, s'il vous atteignait, non-seulement l'Espagne offensée, mais encore son mariage avec une folle.

— Je vois bien provisoirement il n'y a rien à faire pour moi sur ce terrain. Si l'accès, de la côte m'était ouvert, je chercherais à m'embarquer et à rejoindre Bolivar à Carthagène. Mais ce voyage serait aussi difficile que dangereux; je me vois donc forcé de prendre la route de terre pour gagner la Nouvelle-Grenade, et je compte sur vous, M. Paez, pour m'en procurer les moyens.

— Je suis tout prêt à vous fournir une escorte de Llaneros, dont je garantis le courage et la fidélité.

— Nous vous ferons bien savoir où nous aurons, Bolivar et moi, arboré notre drapeau. Vous nous enverrez les patriotes désireux de se joindre à nous, et j'espère que, quand nous reviendrons, notre petite

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Londres, 30 mai.

Le Morning Herald assure que l'Autriche et la Prusse ont demandé, dans la dernière séance de la Conférence, la cession absolue du Holstein, du Lanenbourg et du Sleswig.

On dit que l'Angleterre a proposé la cession du Holstein et celle du Sleswig, jusqu'au Dannevirck et à la Schlei, mais le Herald doute de l'exactitude de ce bruit.

Le Daily News dit que les plénipotentiaires allemands n'ont rien diminué de leurs prétentions et que les puissances neutres, ont proposé, dans la séance de samedi, un projet de médiation.

On lit dans le Morning Post : Le Danemark a donné avis qu'il reprendrait le blocus le 12 juin et qu'il était prêt à continuer les hostilités. La Conférence ne donnera probablement aucun résultat.

Vienne, 29 mai, soir.

La Gazette autrichienne publie le télégramme suivant de Londres :

Dans la Conférence tenue hier, les puissances allemandes ont présenté leurs propositions formelles. L'Angleterre a mis en avant un projet de médiation. Le Danemark n'a fait aucune proposition.

Les journaux d'Alger publient la proclamation adressée aux populations et à l'armée d'Algérie par M. le général de Martimprey, à l'occasion de la mort du maréchal gouverneur-général duc de Malakoff :

Aux populations et à l'armée d'Algérie.

Alger, le 22 mai 1864.

S. Exc. M. le maréchal, duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie a rendu son âme à Dieu, aujourd'hui 22 mai, à deux heures de l'après-midi.

Animé durant sa vie de sentiments religieux, comme le sont toutes les grandes intelligences unies à un grand cœur, M. le maréchal, à son lit de mort, s'est entouré des secours spirituels.

Pendant la lutte terrible d'une cruelle maladie, aux prises avec une constitution indomptable, toujours préoccupé des intérêts de la colonie, il n'a cessé de s'informer avec sollicitude des généraux et des troupes qui combattent une insurrection odieuse; leurs succès ont été sa satisfaction suprême.

L'Empereur, la France, l'Algérie, sa terre de prédilection, et l'armée ressentiront profondément la perte de l'illustre vainqueur de Sébastopol. Son nom resplendira d'un éclat immortel dans les fas-

armée grossira en peu de temps et fondra, comme une avalanche, sur les séides du despotisme.

— Dès qu'une armée républicaine, quelque faible qu'elle puisse être, aura franchi la Tachira (1), j'irai à votre rencontre avec des milliers de mes hommes. Et alors commencera une guerre d'extermination; car nous avons appris à nos dépens à ne plus ménager nos ennemis.

Ils se serrèrent la main. Puis, après un moment de silence, Paez demanda, en jetant sur la mulâtresse un regard presque tendre :

« Dona Joséfa vous accompagne-t-elle ?

— Je voudrais bien lui épargner les fatigues de ce voyage; mais dans quel asile la conduirais-je ?

Le capitaine, adoucissant sa voix rude, répondit, avec un embarras qu'il s'efforçait en vain de maîtriser :

« Si mademoiselle n'avait pas de répugnance à se placer sous ma protection — dans les formes prescrites par l'Eglise et par la loi, bien entendu — je répondrais sur ma vie qu'il ne serait pas touché, sans son consentement, à un cheveu de sa tête.

— Joséfa, cela ma tout l'air d'une demande en mariage, dit Rodriguez.

— Franchement, reprit le capitaine un peu enhardi, ce n'est pas autre chose, en effet. Jusque-là je n'avais pas tenu le moins du monde au mariage. Mais si j'obtenais une femme du courage et du caractère de dona Joséfa, je ne crois pas que ma position s'en trouverait plus mauvaise.

— Votre admiration pour mon amie n'est que justice, interrompit Rodriguez.

— Tout ce que j'ai vu et entendu de vous, mademoiselle, dit Paez s'adressant enfin à Joséfa elle-même : votre conduite après le tremblement de terre,

(1) Rivière qui sépare le Venezuela de la nouvelle-Grenade.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 1 Juin 1864.

LE

TREMBLEMENT DE TERRE

PAR

ROBERT HELLER

30

CHAPITRE XIX.

La Fuite.

(Suite.)

— A la bonne heure! s'écria involontairement Paez. Vous ne démentez pas l'idée que je m'étais faite de vous, dona Joséfa. En vérité, si le chef d'une horde sauvage comme mes Llaneros songeait à se marier, il lui faudrait une femme de votre trempe!

CHAPITRE XX.

Amour pour Amour.

Dans une vallée qu'arrosait un ruisseau murmureux, on voyait une petite maison construite en tiges de bambou, avec un toit formé des feuilles épaisses d'un certain genre de palmier. Elle ne contenait qu'un petit nombre de pièces, et ces dernières ne devaient

La reproduction est interdite.

tes de la gloire parmi ceux des capitaines qui ont rendu les plus grands services à leur patrie.

Un service funèbre sera prochainement ordonné pour le repos de l'âme de M. le maréchal.

En attendant les ordres de l'Empereur, le sous-gouverneur exercera les pouvoirs du gouverneur général.

Le général de division, sous-gouverneur, Vicomte de MARTIMPREY.

On s'est trop hâté de croire à un retour du gouvernement russe vers la politique de conciliation et de réparation. Nous en trouvons la preuve affligeante dans une lettre de Saint-Petersbourg où nous prenons les informations suivantes :

« Mourawieff et son parti l'ont emporté sur le parti qui demandait et demande encore l'emploi des mesures plus conciliantes et plus humaines en Pologne. L'Empereur Alexandre a décidé que Mourawieff retournerait à son poste de gouverneur de Wilna pour achever l'œuvre d'assimilation russe dans les provinces de l'Ouest.

« On sait que Mourawieff a poussé le zèle, dans ces derniers temps, jusqu'à défendre aux Polonais de parler leur langue. « Nous irons jusqu'au bout » est devenu le mot d'ordre à l'égard de la Pologne. »

M. de Montalembert fait justice, dans sa nouvelle brochure, le *Pape et la Pologne*, aux audaces et aux espérances moscovites.

« Une génération entière, deux, peut-être, dit-il, vont descendre prématurément dans la tombe, sous les coups de l'impitoyable vainqueur, sans avoir entrevu le jour de la délivrance. Une autre se forme déjà et d'autres se lèveront après elle pour accomplir les mêmes sacrifices, et subir les mêmes supplices, étonner le monde par les mêmes prodiges de valeur et de souffrance... L'armée est en marche.

Calme, triste, résolue, inaccessible à la peur, à la fatigue, au découragement, tous les regards et tous les cœurs tournés vers le Ciel, elle ne s'arrêtera que quand elle aura atteint le but qu'elle contemple, quand elle reposera dans les bras de ce grand Jésus-Christ, le père et le Dieu de cette justice et de cette miséricorde dont la Pologne demeure l'humble mais l'invincible créancière. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Revue des Journaux

LE CONSTITUTIONNEL.

M. Paulin Limayrac publie dans le *Constitutionnel* un article sur l'enseignement de l'histoire contemporaine ; nous lui empruntons les considérations suivantes :

« L'enseignement de l'histoire contemporaine, confié à des hommes qui savent par expérience et par vocation le respect qui est dû à l'enfant comme à l'Etat, n'a et n'aura jamais le don de plaire aux partis extrêmes. Mais qu'on le sache bien, si ces partis ne veulent pas reconnaître à la société le droit d'élever les jeunes générations pour elle-même, au point de vue de l'intérêt général, ils entendent profiter du droit qu'ils lui refusent ; et chaque jour dans leurs journaux, ils écrivent cette histoire à leur guise, comme, dans leurs écoles ils l'enseignent à leur manière.

« On annonce de M. de Riancey, rédacteur en chef de l'*Union*, une histoire allant ou devant aller jusqu'en 1864, sous le titre : *Histoire universelle depuis Adam jusqu'à Pie IX*, et cet ouvrage, destiné aux écoles,

voire dévouement pour le marquis malade, votre intrépidité à vous associer à toute entreprise dange-reuse, m'ont inspiré pour vous autant d'estime qu'il me sera jamais possible d'en accorder à une femme. Je possède les moyens — à ces mots il frappa sur son épée — de vous procurer dans le monde un rang qui ne sera pas indigne de votre position actuelle. Vous allez me trouver un peu présomptueux ; mais cette circonstance était nécessaire à mentionner. »

Il se tut, dans l'attente d'une réponse favorable. Mais sa proposition, ou peut-être l'attitude du marquis en présence de cette proposition, avait troublé, la mulâtresse au point qu'elle fut incapable de parler. Elle murmura à l'oreille de Rodriguez : « Répondez pour moi. » Et, contenant à grand-peine une explosion de sanglots, elle voulut s'éloigner.

Mais le marquis la retint, lui prit le bras, et dit, en s'approchant avec elle du capitaine :

« Reste, Joséfa ; le cas n'est pas si simple que je puisse décider à ta place. Je partage de tous points l'admiration que t'exprime le capitaine Paez, le plus vaillant homme de notre armée, et comme c'est à moi que furent consacrées les actions qui le remplissent d'une si profonde estime pour toi, je crois posséder plus de droits à ton amour que lui-même. Ma chère sœur, quelque doux que soit ce nom, j'aspire de toute mon âme à contracter avec toi un lien plus intime. L'attachement que j'ai gardé à l'infortunée Paula jusqu'au moment où j'ai reconnu l'impossibilité absolue de la nommer jamais ma femme, ne t'empêchera pas de croire à la sincérité de mes nouveaux sentiments. Toi seule m'as fait connaître toute la puissance de l'amour ; celui que Paula avait éveillé dans mon cœur me paraît bien faible en comparaison de celui que tu as su y allumer, et auquel j'espère que tu répondras. »

Le capitaine se frotta le front et se tiraillait la

a déjà reçu les publics éloges de Mgr Dupanloup. Dans certaines maisons ne sont-ce pas les livres de M. Venillot, de M. Creteineau-Joly, du comte Walsh et quelques autres plus ennemis encore de nos institutions, qui sont à la place d'honneur et qu'on met le plus près possible de la main et de l'esprit des élèves ?

« Les partis continuent leur propagande, qui éternise les haines, et la société, qui a besoin d'étouffer ses rancunes, pour marcher libre et prospère vers l'avenir, ne pourrait pas montrer à ses enfants la voie qu'il faut suivre et celle qu'il faut éviter, la voie qui mène au progrès et celle qui mène aux précipices ! »

LES DÉBATS.

On lit dans le *Journal des Débats*, sous la signature de M. Weiss :

« Du moment que l'Europe consent à un fait aussi grave que la rupture complète des liens qui depuis si longtemps rattachent les duchés au Danemark, on ne voit pas pour qu'elle raison elle s'opposerait à ce que la Diète, devenue suzeraine, sans partage, du Holstein, y exerce les prérogatives inhérentes à la souveraineté et y construise des arsenaux, des forteresses et des flottes. Cependant les deux cabinets de St-Petersbourg et de Londres ne veulent entendre à rien de pareil, et là sera la pierre d'achoppement pour la Conférence de Londres, si la France qui continue à se taire, ne prend pas parti pour la Diète sur ce point spécial. Nous devons remarquer, dès aujourd'hui, qu'il est peu probable que la France s'associe aux répuignances ombrageuses de l'Angleterre et de la Russie. Puisque les événements n'ont point respecté l'intégrité de la monarchie danoise, il ne doit pas nous déplaire qu'il se forme dans la Baltique une nouvelle puissance maritime capable de compter, le cas échéant, pour quelque chose à côté de la marine russe et de la marine anglaise. »

LA FRANCE.

On lit dans la *France*, sous la signature de M. Renaud :

« Les ambassadeurs japonais ont eu aujourd'hui leur troisième conférence au ministère des affaires étrangères.

« Leur mission a pour but de régler avec la France certaines conditions de nature à donner de nouvelles et sérieuses garanties à nos intérêts commerciaux dans le Japon et à assurer pour l'avenir la sécurité de nos nationaux dans cette partie de l'extrême Orient. Nous croyons savoir que les négociations à cet égard sont très-avancées. »

MÉMORIAL DIPLOMATIQUE.

Le *Mémorial diplomatique* croit pouvoir faire observer que, dans la conduite du prince Conza, il y a autant d'inconnu que de contradiction :

« Nous en dirons autant, ajoute M. Bou-tet, de cette bataille, ou plutôt de cette suite de combats, sanglants, acharnés que se livrent en Amérique les deux armées du Nord et du Sud. Comme toujours, les premières nouvelles nous viennent de New-York, et, comme toujours elles ont besoin d'être contrôlées. Ce n'est pas avant trois semaines qu'on pourra connaître les rapports officiels reçus à Richmond, et, par suite, juger, apprécier le véritable résultat de la lutte. Mais si les journaux du Nord avouent une perte de 40,000 hommes, à quoi ne faut-il pas s'attendre ? Espérons que les puissances européennes, une fois d'accord

moustache, médiocrement édifié de la façon dont sa cause était plaidée par le marquis.

« Vous auriez pu, s'écria-t-il avec humeur, vous aviser plus tôt de toutes ces belles choses-là. Vous auriez épargné à un honnête homme le dépit de s'être donné une peine inutile. Que signifient ces titres de frère et de sœur si vous vous montrez jaloux dès qu'un autre témoigne qu'il sait apprécier aussi les mérites de dona Joséfa ?

« Croyez-vous avoir compromis votre dignité en donnant à Joséfa une preuve d'estime qui comptera parmi les souvenirs dont elle sera la plus fière ? Quant à moi, je me suis longtemps conduit comme un enfant aveugle qui court après une ombre et n'aperçoit pas une pierre précieuse gisant à ses pieds. Il n'était pas besoin, d'ailleurs, des violentes secousses qui m'ont jeté dans des voies nouvelles pour attirer mon attention sur le trésor que le ciel m'avait envoyé. Avant même le mariage de dona Paula, mon amour pour elle chancelait ; mais je m'accusais d'infidélité et je voulais me contraindre à rester fidèle... Et plus tard ! Pouvais-je, à peine convalescent, me poser en prétendant à la main de Joséfa ? J'avais bien vu que l'amour veillait à mon chevet ; que chaque regard, chaque mouvement de ma sœur en était un aveu. Le mien n'est pas une dette de la reconnaissance : c'est la libre impulsion d'un cœur tout plein d'elle. Je viens de vous dire pourquoi je ne l'ai pas déclaré plus tôt. »

Que faisait Joséfa pendant ce dialogue ? Ecoutait-elle, attentive, bien qu'un peu troublée ? Réfléchissait-elle au moyen de remercier Paez de la façon la plus propre à lui adoucir l'humiliation d'un refus ? Non, elle n'écoutait rien ; elle croyait rêver ; souriante et l'œil fixé sur Rodriguez, elle n'avait que cette seule pensée, qui lui faisait battre le cœur à lui briser la poitrine : « Il m'aime ! »

Elle ne répondit pas et laissa au marquis le soin

entre elles, s'associeront à la généreuse initiative de la France pour offrir aux Etats-Unis leur bienveillante médiation et faire cesser ces immenses, ces honteux massacres, qui rougissent la terre de tant de sang, et qui sont en tout temps et surtout de nos jours, la honte de l'humanité. »

LE SIÈCLE.

Le *Siècle* se plaît à constater, par l'organe de M. La Bédolère, que M. le président du Corps Législatif, dans son discours de clôture, a exprimé, en d'excellents termes, des sentiments de modération, qui répondent, on peut le croire, à ceux de la France :

« Nous y avons remarqué, ajoute cette feuille, avec plaisir, quelques mots en faveur de la liberté, et personne plus que nous ne désire la voir escortée de la justice. Nous nous plaisons à reconnaître que presque toujours M. de Morny a mis sa morale de modération en action, pendant le cours de cette session. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Correspondance.

Paris 31 mai.

Le Corps législatif a terminé aujourd'hui la longue et utile session de 1864. Avant de se séparer de ses collègues M. le duc de Morny a prononcé un discours que nous donnons plus loin dans lequel il a fait un nouvel appel à la conciliation et à la modération.

« MM. Thiers et Jules Favre qui devaient, dit-on, prononcer des discours sur la situation politique, ont renoncé à prendre la parole.

Dans les votes relatifs au budget, on a remarqué que M. Thiers a voté avec la majorité, et M. Emile Ollivier avec l'opposition. Cela fait voir que la formation d'un parti centre-gauche n'est point aussi avancée que certains journaux le prétendent.

« Dans sa séance de ce jour, le Sénat a entendu l'éloge de son M. Billault, prononcé par M. de La Guéronnière, et en a ordonné l'impression à un grand nombre d'exemplaires. Ce discours, remarquable à tous égards, sera envoyé à toutes les communes de l'Empire.

« On pense que la haute assemblée terminera ses travaux demain jeudi.

« Les lettres de Rome du 25, annoncent que le cardinal Antonelli a répondu aux interprétations de l'Ambassadeur de Russie au sujet de l'allocution du Pape, par une lettre qui rectifie les inexactitudes commises, par les journaux, et confirme les explications déjà données. Cette lettre n'a pas encore été publiée.

« On a annoncé prématurément que la peine de M. de La Pommerais serait commuée. Il faut nécessairement que la cour de cassation se soit prononcée sur la validité du pourvoi formé par le condamné contre l'arrêt de la cour d'assises du 17 mai.

« L'affaire La Pommerais continuant à préoccuper l'opinion publique, nous croyons devoir reproduire chaque détail qui s'y rapporte. Le bruit courait aujourd'hui au palais que M^e Jeannotte Bozérián, avocat choisi par le condamné pour soutenir le pourvoi devant la cour de Cassation, en examinant le dossier de la cour d'assises avait trouvé un moyen de cassation. M^e Bozérián doit produire un mémoire à l'appui de ce moyen et le communiquer au conseiller rapporteur. Il paraît donc difficile que la cause soit jugée par la Chambre crimi-

d'apaiser Paez, plus sérieusement blessé du refus qu'il ne le croyait lui-même. Avant qu'elle fût revenue à elle, déjà le capitaine s'était éloigné, et Rodriguez lui offrait le bras pour la reconduire. Quand, une fois dans la petite chambre qu'elle habitait, il la serra dans ses bras et qu'ils échangèrent un baiser, elle s'éveilla à une vie nouvelle. Ivre de bonheur, elle répétait sans cesse le nom de Rodriguez, et, dans sa bouche, ce mot était la plus haute expression du ravissement.

Le marquis avait l'intention de faire bénir leur mariage dans les vingt-quatre heures et de partir immédiatement après pour la Nouvelle-Grenade avec sa femme. Un incident survenu le lendemain matin modifia ses projets. Paez était parti de bonne heure pour aller lever l'escorte qui devait accompagner le jeune couple. Mais il n'avait pas encore eu le temps d'atteindre les steppes qu'on le vit revenir au galop de son cheval. Il apportait la nouvelle qu'un détachement espagnol avait été vu dans une des vallées voisines, et il conseillait instamment de ne pas ajourner la fuite un instant de plus.

Aussitôt on chargea, sur les chevaux dont on disposait, l'or et les objets de valeur emportés par le marquis de la villa de l'Ananco. Puis les voyageurs sautèrent en selle, et l'on se mit en route sous la conduite du capitaine, qui espérait bien recruter dans les Llanos du renfort pour la petite caravane.

A peine avaient-ils tourné la colline qui fermait l'entrée de la vallée qu'un lieutenant descendit, avec un détachement de fantassins, la montagne au versant de laquelle s'adossait la maison de bambou. Pendant qu'il l'investissait et la fouillait, arriva un détachement de cavalerie, qui avait pris un détour. Mais, à leur grand dépit, ces troupes trouvèrent la maison vide. Les traces empreintes dans le sable indiquant la direction prise par les fugitifs, la cavalerie se mit à

nelle de la cour suprême avant le 4 juin.

« Les magistrats de Londres instruisent en ce moment une affaire qui a beaucoup d'analogie avec le procès La Pommerais. Un riche négociant, M. Trumpy, aurait été empoisonné par sa femme, de concert avec un médecin. Le cadavre a été exhumé et les hommes de l'art ont conclu contre la mort naturelle. M. Trumpy aurait été empoisonné par la strychnine.

« La Fête-Dieu a été célébrée dans les églises de Paris, avec une grande solennité. A la Madeleine, la procession a eu lieu, comme tous les ans, autour de la colonnade, splendidement ornée ; la bénédiction a été donnée au reposoir dressé en face la rue Tronchet.

« Il y a eu dimanche 29 mai, un demi-siècle que mourut à la Malmaison, l'Impératrice Joséphine.

Dimanche dernier Evreux était en fête. On attendait la visite que l'Empereur et l'Impératrice avaient bien voulu promettre de faire à l'exposition du concours agricole. Depuis la gare du chemin de fer jusqu'à la ville, c'est-à-dire sur un espace de plus d'un quart de lieu, s'étendait une double haie de curieux. Leurs Majestés sont arrivées à une heure. Il y avait trois calèches en Daumont, attelées de grands carrossiers choisis, parmi les demi-sang normands que sa Majesté fait acheter chaque année pour le service de ses écuries, afin d'encourager les éleveurs du pays :

Après avoir écouté avec une bienveillante attention le discours de M. Janvier, préfet de l'Eure, l'Empereur est monté dans la première voiture avec l'Impératrice ; vis à vis de leurs Majestés se tenait le général Fleury, l'Empereur était en costume de ville, l'Impératrice avait une robe grise, ornée de broderies noires au corsage et à la jupe. Un petit chapeau rond en paille, d'un gris très clair, orné d'épis et de coquelicots, complétait cette simple et gracieuse toilette.

Leurs Majestés ont tout visité, tout examiné. Ce qui a paru intéresser le plus vivement leur Majestés, c'est l'exposition des chevaux.

L'Empereur a distribué dans la cour de la Préfecture un certain nombre de décorations. A cinq heures, Leurs Majestés arrivaient au chemin de fer et prenaient place dans les wagons du train impérial pour retourner à Paris.

Après avoir escorté Leurs Majestés, que la population accueillait sur leur passage par des cris répétés de : Vive l'Empereur ! vive l'Impératrice ! vive le prince Impérial ! le préfet et les autorités sont venus sur la place du théâtre distribuer les prix offerts aux exposants du concours.

Le soir, à neuf heures, il devait y avoir un banquet de 1500 couverts.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par décret impérial du 26 mai courant, les assemblées électorales chargées d'élire les membres du conseil général et des conseils d'arrondissement compris dans les séries sortantes, sont convoquées pour les *samedi 18 et dimanche 19 juin* prochain.

Par ordonnance de M. le Premier Président, les assises du département du Lot, pour le troisième trimestre de 1864, s'ouvriront à Cahors, le 1^{er} août prochain, jour de lundi, à huit heures du matin. Elles seront présidées

leur poursuite, et l'infanterie la suivit de son mieux.

CHAPITRE XXI.

A Travers Les Steppes.

A leur entrée dans les Llanos, les membres de la petite caravane éprouvèrent des impressions bien différentes. Celle du marquis fut un sentiment de douleur, comme s'il disait adieu pour toujours à son bonheur et à sa patrie désolée. Derrière lui, le théâtre de tous les événements si graves pour lui-même et pour la nation, et un pays bien cultivé, plein de sites délicieux ; devant lui, une prairie à perte de vue, où se montrait à de rares intervalles un palmier isolé, comme le mât d'une barque de pêcheur sur le vaste océan ; le ciel sans nuages, la terre sans collines et sans ombre ; pas un être humain, pas même d'animaux visibles, car les troupeaux de bœufs, les chevaux, les mulets paissant dans l'immense plaine disparaissaient sous l'herbe, qui avait atteint une hauteur prodigieuse après la saison des pluies. Rarement un souffle venait faire ondoyer cette verte surface ; pas un chemin frayé n'annonçait la présence des hommes l'œil errait sur cette solitude sans rien rencontrer qui bornât la vue. C'était comme le fond d'un tableau avant que l'artiste eût peint les figures.

Joséfa, au contraire, se sentait heureuse. Ce profond silence la soulageait ; le pas même des chevaux était sourd ; à peine l'entendait-on. Elle aimait cette solitude ; la conscience d'être loin du monde et à côté de l'homme aimé lui donnait une tranquillité sereine et un paisible bonheur qui croissait à chaque regard jeté sur Rodriguez.

La suite au prochain numéro.

par M. Faucon, conseiller en la Cour impériale d'Agen, assisté de MM. Izarn et de Flaujac, juges au Tribunal de première instance de Cahors.

Par décision ministérielle, le service spécial des inondations dans les bassins de la Garonne, du Tarn, du Lot et de l'Agout sera supprimé à dater du 31 décembre 1864.

Le *Moniteur* promulgue un décret impérial qui institue : 1° un concours annuel entre les élèves des lycées et collèges de chaque Académie ; 2° un second concours, annuel également, entre les lauréats de Paris et de Versailles. Trois grands prix, dits prix de l'Empereur, seront décernés dans ce second concours, qui se tiendra à Paris.

Nous trouvons dans la *France chorale* du 20 mai 1864, des appréciations sérieuses qui ont motivé la décision du Jury au concours d'orphéons de Périgueux ; nous nous faisons un devoir d'extraire le passage qui intéresse notre localité.

CONCOURS DE PÉRIGUEUX

(16 mai 1864.)

THEATRE

Jury : Président, M. Camille de Vos ; membres, MM. Dufrenoy et Ravinet.

3^e DIVISION. — 1^{re} SECTION.

Orphéon de Cahors, directeur, M. Fenouillet.

Cet Orphéon se compose d'éléments qui, sagement menés, lui assignent une place dans le monde choral. Il possède de l'éclat qu'il faut arrondir, de la violence qu'il faut ménager et une ardeur qu'il faut guider. Le chœur imposé a été fort bien interprété. Cependant, lorsqu'on chante « Qu'attends-tu pour fleurir », les ténors poussent trop violemment la *ta* avec l'*u* du mot *tu* ; ainsi ils chantent « qu'attends-tu-u » et le son perd la qualité qu'il avait sur le *fa*. C'est une rectification que nous recommandons de faire, afin qu'elle serve pour l'avenir. Méfiez-vous aussi de ces éclats qui sont plutôt le résultat d'une prononciation exagérée que le pur effet de la voix. En chantant « rappelez tous les laboureurs » (dans les *Tireurs d'arc*), il faut moins pousser et moins rouler la première syllabe *rap*, car vous prononcez *rrrrrapps*. Cherchez à obtenir de la rondeur dans les notes hautes de vos ténors, et bientôt nous pourrions nous montrer encore plus sévère, c'est le devoir du jury vis-à-vis de sociétés qui possèdent déjà plus qu'elles ne donnent.

L'Union chorale de Limoges, directeur, M. Sourilas, se caractérise par une certaine distinction ; il n'y a pas, d'une manière aussi sensible, les éléments qui soulignent Cahors, mais sa réserve est musicale. Les deux sociétés feraient un orphéon parfait. Que Limoges augmente sa puissance sonore, son éclat, sans toutefois crier ni forcer les voix, mieux vaudrait rien tenter. Que Cahors conserve sa puissance en prenant du moelleux et les deux sociétés se rencontreront encore pour se disputer le prix à arme égale. « Fleur pour qui » manquait de rondeur, c'était trop maigre, parce que l'on n'a pas accordé l'instrument qui prononce « fleur pour qui ; » les deux premiers mots sont bons pour la voix, le troisième est ingrat ; il fallait donc travailler à égaliser la sonorité. Chaque fois que l'instrument choral fait défaut, soyez persuadé qu'une syllabe se met de la partie. C'est par la pratique de cette épuraison, ou plutôt de cet accord du clavier vocal, qu'on arrive à une sonorité ample et puissante. Vous aviez une bonne sonorité dans la fin du chœur *Cecilia*, parce que toutes les syllabes sont bonnes pour la voix, il devient facile alors d'avoir de la vigueur, mais on reconnaît la supériorité d'une société quand elle conserve son homogénéité dans tout ce qu'elle chante.

Pour le jury,

Le Président : CAMILLE DE VOS.

Nous offrons les conclusions du jury aux sociétés habituées à se juger elles-mêmes et toujours prêtes à contester les jugements qui ne sont pas en leur faveur. VAUDIN.

Dimanche au matin, la Société philharmonique municipale de Carpentras se rendait en corps et en musique à la chapelle de Notre-Dame de Santé pour assister à la bénédiction de la bannière qu'elle venait d'acquérir avec le produit d'une souscription due à la générosité de nos concitoyens.

Nous reproduisons les principaux passages de l'allocution prononcée par M. l'abbé Rousseau à l'occasion de la bénédiction de la bannière de la Société philharmonique, et nous engageons les profanateurs de l'art à méditer ces nobles et vigoureux conseils.

« Messieurs,

Quand le soldat s'élance au champ d'honneur, un drapeau le précède, emportant dans ses plis le double souvenir et de la patrie dont il est l'image et de la religion qui l'a consacré.

« A vous aussi, messieurs, et à votre Société philharmonique déjà digne de louanges, quoique si près de son berceau, et que dirige un si habile chef, il fallait une riche bannière, et vos concitoyens reconnaissants viennent aujourd'hui vous en faire un hommage solennel, animés encore par le souvenir de vos brillants succès obtenus à Apt, à Nîmes et à l'Isle-sur-Sorgue.

« Désormais, cet honorable enseigne vous guidera dans vos combats pacifiques, ce signe sacré va recevoir les bénédictions de Marie, en attendant que de nouveaux triomphes viennent lui donner une seconde consécration, la consécration de la gloire.

« La gloire !!! ah ! Notre-Dame-de-Santé, à qui vous êtes liés par tant de titres, vous a déjà accordé toutes ses grâces, et la pensée chrétienne qui vous réunit dans ce sanctuaire est le gage assuré de nouvelles et légitimes couronnes que vous ne tarderez pas de conquérir.

« Oui, messieurs, l'Eglise catholique dont vous êtes les fidèles serviteurs, favorise et encourage les arts ; elle les honore et les inspire. Oui, la musique que vous cultivez avec tant de talent a sa source dans le Dieu de toute harmonie ; elle nous élève vers les hautes régions de la spiritualité, peut-être plus que ne peut le faire un autre art ; elle se lie fort bien avec la foi religieuse, celle-ci nous représente comme une des félicités du céleste séjour, les angéliques mélodies qui ravissent l'esprit bien heureux au pied du trône de l'Eternel. La musique revêt toutes les formes de la prière ; elle ennoblit en quelque sorte notre enveloppe corporelle, qu'elle fait participer aux plus pures jouissances de l'âme, en même temps qu'elle devient l'expression naturelle, spontanée, nécessaire de nos émotions, de nos plus nobles enthousiasmes, comme aussi de nos douleurs les plus profondes.

« Votre art s'élève donc, on peut le dire, à une haute mission en ce monde.

« Mais, ne l'oublions pas, messieurs, pour rester dignes de l'Eglise, la musique doit toujours être marquée à une noble empreinte, celle de la vertu et de la foi. Notre fragile nature, si tourmentée par les passions, n'a pas besoin d'être excitée au mal, vers lequel elle n'est déjà que trop poussée et c'est à l'art de l'arrêter sur cette pente, de concert avec les sérieux enseignements qui nous viennent d'en haut.

« Une musique qui démoralise ne sera jamais la vôtre. Vous vous rappellerez que la culture du beau, qui s'associe nécessairement avec celle du bien, ne prospère qu'au sein des grandes pensées des généreux sentiments ; que vos chants pour être convenables ne doivent s'exalter que sous un souffle divin. Oui, que vos harmonies et vos mélodies, suggérées par l'esprit de Dieu, retracent sans cesse l'amour de la patrie, de la religion ; que tous ces sentiments chrétiens se retrouvent dans vos concerts, comme les étoiles du ciel se reflètent dans une mer pure et tranquille. Ainsi, la musique et la vertu, loin de se séparer, doivent rester étroitement embrassées comme deux sœurs qui se chérissent tendrement et n'aspirent qu'à concourir au même but. »

La procession de la Cathédrale, à l'occasion de la Fête-Dieu, a eu lieu dimanche par un temps superbe. Comme chaque année, du reste, cette cérémonie religieuse a été des plus imposantes.

Une brigade de gendarmerie, à cheval, ouvrait la marche. Toutes les congrégations de femmes, avec leurs bannières, venaient après. Les élèves des Dames de Nevers, habillées de blanc, offraient le plus gracieux coup-d'œil. A la suite marchaient les diverses congrégations d'hommes, suivies des élèves de l'école chrétienne. Puis venait le Clergé des diverses paroisses, le Chapitre et les élèves du grand Séminaire. Le Saint-Sacrement était porté par Monseigneur.

Les autorités civiles et militaires, M. le Président du tribunal civil, les membres de l'Université et des divers corps d'administrations en costume officiel, suivaient le dais, autour duquel la Compagnie des sapeurs pompiers et un détachement du 67^e de ligne formaient la haie.

Sur tout le parcours de la procession la foule était grande et recueillie. — Deux reposoirs avaient été disposés par les soins des fidèles. A la grande porte d'entrée de la caserne, se dressait, environné de tous les attributs militaires, un magnifique autel, élevé par les soins de M. G., de Souillac, officier de la garnison.

Dimanche prochain les autres paroisses de la ville feront aussi leur procession. Le temps, espérons-le, favorisera ce jour de fête.

La Commission chargée par Son Excellence le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, de visiter les exploitations concurrent à la prime d'honneur, vient d'accomplir sa mission dans le département du Lot. Voici les noms des membres qui composent ce jury :

- MM. Boitel, Inspecteur général de l'Agriculture, président la Commission ;
- Le comte d'Ussel, propriétaire-agriculteur aux Plaines, lauréat de la prime d'honneur du département de la Corrèze ;
- Chouvon, propriétaire-agriculteur à Nolhae, (Haute-Loire) ;
- Guibal (Armand), propriétaire-agriculteur à Castres, lauréat de la prime d'honneur du département du Tarn ;
- Le comte de Montaignac, propriétaire-agriculteur à Evaux, lauréat de la prime d'honneur du département de la Creuse ;
- Esquirol, propriétaire-agriculteur à Labège, (Haute-Garonne) ;
- Avy (Maurice), propriétaire-agriculteur à Labastide-Saint-Pierre, lauréat de la prime d'honneur du département de Tarn-et-G.

- Dissez, propriétaire-agriculteur à Sanvensa, près Villefranche (Aveyron) ;
 - Amblard, propriétaire à Agen (Lot-et-Garonne).
- Nous ajoutons à cette liste les noms des candidats qui ont présenté leurs exploitations à l'examen du jury ; ce sont :
- MM. Foulhiade, propriétaire à Montvalent ;
 - Louradour, propriétaire à Martel ;
 - Célarie, directeur de la Ferme-Ecole du Montat ;
 - Souques, fermier à Vialole ;
 - Descamps, propriétaire à Figeac ;
 - Delpon, propriétaire à Figeac ;
 - Cangardel, propriétaire à Ravissou ;
 - Périer, propriétaire à Mondoumerc ;
 - Le Syndicat de la vallée de la Bave, à St.-Céré.

Itinéraire pour l'inspection, en 1864, des chevaux et juments poulinières existants chez les cultivateurs et les éleveurs du département du Lot.

Castelnau-Montrâtier, 4 juin ; Lalbenque, 5 juin ; Cahors, 6 juin ; Lauzès, 7 juin ; Figeac, 8 juin ; Lacapelle, 9 juin ; Saint-Céré, 10 et 11 juin ; Bretenoux, le 12 ; Martel, le 13 ; Gramat, le 14 ; Payrac, le 15 ; Gourdon, le 16, et Cazals le 17.

NOTA. — Les animaux devront être rendus devant la mairie, à 8 heures du matin.

Depuis quelque temps, de nombreuses condamnations pour délits de pêche, ont été prononcées par les tribunaux correctionnels du département ; aussi croyons-nous utile de rappeler quelques-unes des dispositions des règlements en vigueur sur cette matière.

La pêche (même à la ligne) est interdite dans tous les cours d'eau du département : pour le saumon et la truite, du 20 octobre au 31 janvier, et pour les autres poissons, du 15 avril au 15 juillet inclusivement.

Sont et demeurent toujours défendus :

- 1° Les éperviers, qui n'auront pas, au sac, vingt millimètres, ou moins sur chaque point qui en forme le carré ;
- 2° Les petits sanglons banèges, tramails, tramailons, les boteux ou rapes et tous autres sous quelque dénomination qu'ils soient connus, dont la maille carrée et non en losange, sans accrue, aurait moins de trente millimètres, d'un nœud à l'autre ;
- 3° Les rabots ou cabuquets, raspettes ou caleils et trubles, et tous autres engins qui ne peuvent servir qu'à prendre le frétin ;
- 4° Les paniers, corbeilles ou nasses d'osier, lorsque les verges dont ils se composent ne seront pas écartées l'une de l'autre de trente millimètres.

Sont aussi prohibées l'action de bouiller ou battre l'eau avec de longues perches, celle de bouiller sous les rochers, osiers, terriers, saules et autres lieux, tant avec filets permis qu'avec ceux défendus, et de prendre le poisson empoisonné.

Ne pourront être pêchés et devront être rejetés en rivière les Brochets et Carpes qui n'auront pas 216 millimètres (8 pouces), les Truites, Barbeaux, Brèmes, Meuniers ou Chabots qui n'auront pas 162 millimètres (6 pouces), les Tanches, Perches, Acises et Mulets qui n'auront pas 135 millimètres (5 pouces), entre l'œil et la naissance de la nageoire à la queue.

Il est défendu d'appâter les hameçons, nasses, filets et autres engins, avec les poissons dénommés en l'alinéa précédent, à moins qu'il n'aient les dimensions y mentionnées.

Ajoutons que, conformément à l'article 30 de la loi du 15 avril 1829, des ordres viennent d'être donnés à tous les officiers de police judiciaire pour que procès-verbal fût dressé contre toute personne qui, *notamment sur les marchés, débiterait ou colporterait des poissons n'ayant pas ces dimensions.*

Le 22 mai dernier, un coup de fusil a été tiré dans une des croisées de la maison Lescur, propriétaire à Larguillie, commune de Terrou. Le domestique a failli être victime de ce guet-apens, le chapeau dont il était couvert, a été percé par quelques grains de plomb. Le coup de feu est parti d'une main coupable. La justice informe.

Sur la liste des lauréats du Concours de Tulle, nous remarquons, parmi les exposants d'*Instruments, machines et appareils agricoles*, M. Bouvet, de Cajarc, comme ayant obtenu une médaille d'argent, pour un appareil servant à extraire l'huile des noix.

M. Foulhiade (Ferdinand), de Montvalent, une médaille d'argent et une de bronze, pour ses Charrues sous-sol ; deux médailles d'or, pour une Machine à vapeur mobile et une Machine à battre, mobile, rendant le grain vanné, et une médaille de bronze, pour Forces à tondre et autres instruments à main.

Parmi les exposants de *Produits agricoles et matières utiles à l'Agriculture*, sont désignés :

- M. Bouygues, de Bétaille, médaille d'argent ;
- M. Foulhiade (Ferdinand), de Montvalent.

ILLUSTRATION
JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, à Paris.
Livraison du 28 mai 1864.

SOMMAIRE :
Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Les Concours régionaux. — Un drame en mer (suite). — Les colonies françaises : Tahiti. — Casserie dramatique. — Fêtes à Rome. — Salon de 1864 : La peinture sur émail. — Gazette du Palais. — Fête maçonnique à Besançon. — Société des Steeple-Chases de France. — Gravures : Funérailles de G. Meyerbeer dans le cimetière israélite de Berlin : tombeau de la famille Beer. — renard de Wullestorf et Urbair, commandant la flotte autrichienne dans la Baltique. — Guerre du Danemark : le général Gablenz distribuant des médailles aux troupes autrichiennes. — Concours régional de Tours. — Les colonies françaises : Tahiti (8 gravures) Fêtes à Rome (2 gravures). — Salon de 1864 (2 gravures). — Fête maçonnique à Besançon. Banquet dans le grand salon du musée. — Rebus.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 29 mai 1864.

3 Versements, dont 2 nouveaux 791^f »
8 Remboursements, dont 4 pour solde 4,270 42
Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

ITALIE.

Les journaux de Turin publient une lettre de Garibaldi en réponse au *Morning Post*. Je prie mes amis, dit le général, de partager la profonde gratitude que je dois à tous les Anglais que j'ai connus dans leur noble patrie. Mes amis savent que j'avais résolu de visiter l'Angleterre pour payer une dette sacrée de reconnaissance. Je suis parti quand je l'ai jugé à propos, sans céder à aucune instigation. Quant à ceux qui m'ont donné l'hospitalité, je ne pourrai jamais assez reconnaître l'extrême courtoisie dont ils ont été si prodigues à mon égard.

RUSSIE.

On assure, à Saint-Petersbourg, que le prince Gortschakoff, ministre des affaires étrangères, se rendra en Allemagne vers le 6 juin, accompagné de son secrétaire particulier, M. Hamburger, en même temps que l'Empereur conduira l'Impératrice aux eaux de Kissingen.

ESPAGNE.

Les avis de San-Domingo sont mauvais pour les Espagnols qui ne peuvent venir à bout de l'insurrection. Il a été envoyé, à la Havane, 9,000 malades ou blessés et 2,000 autres à Porto-Ricco de Saint-Domingue.

ANGLETERRE.

D'après le *Times*, les puissances neutres accepteraient la proposition de la division du Sleswig. L'Angleterre, ajoute le *Times*, ne défendrait pas l'intégrité du Danemark, mais il est probable que le Danemark aimera mieux continuer la guerre que d'accepter la division du Sleswig.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

Le jour de la Saint Médard approche, et l'on commence à se demander si les beaux jours dont nous jouissons et qui transforment ce printemps en un véritable été, se continueront quand l'été sera venu.

On connaît la croyance populaire qui attribue à l'influence de Saint Médard l'état de l'atmosphère à la suite de la fête de ce saint. S'il pleut le jour de la Saint Médard, il pleut, dit-on, pendant les quarante jours, observation d'ailleurs annuellement démentie. Cependant, en Angleterre comme en France, une observation pareille et aussi peu fondée trouve un égal nombre de croyants.

Seulement ce n'est pas Saint Médard qui fait le beau ou le vilain temps, c'est Saint Swithin. Ce saint était évêque de Winchester ; il mourut en 1062 et on l'inhuma dans le cimetière de son église. Quand on le canonisa on trouva convenable de transporter ses précieuses reliques du cimetière dans les caveaux de l'église. Or le jour de cette translation il plut à torrents et ainsi sans discontinuer pendant quarante jours. Depuis lors Saint Swithin est en Grande-Bretagne la terreur du peuple, comme saint-Médard en France. (Notes and queries.)

Un paratonnerre économique

Le tonnerre effraie beaucoup de gens, et ce n'est pas sans raison, car le feu du ciel, comme l'appellent les habitants de la campagne, produit parfois des désastres effrayants.

On rendrait donc un service aux cultivateurs en leur indiquant un paratonnerre économique, surtout si cet appareil pouvait aussi en partie les préserver du fléau de la grêle.

Voici un procédé qui donnerait les meilleurs résultats.

Il est démontré qu'une bouteille de Leyde chargée d'une quantité d'électricité assez forte pour tuer un bœuf est immédiatement déchargée, sans étincelle et sans explosion, par un bout de paille, n'eût-il que 3 centimètres de longueur.

D'après ce principe il est facile de construire partout un paratonnerre, même dans la maison du pauvre. Il suffit pour cela de fixer avec un

fil de laiton une corde de paille le long d'une perche de bois blanc; au bout de la licelle, on enfonce une pointe de cuivre.

Cet appareil a été placé, un par 60 arpents, sur dix-huit communes, dans les environs de Tarbes, et ses communes ont été préservées, non seulement de la foudre mais encore de la grêle.

Nous ne saurions trop engager les habitants des campagnes à faire l'essai de ce système et à placer des paratonnerres sur toutes leurs maisons, en ayant soin de suivre exactement les indications données ci-dessus.

Renseignements bons à consulter

Les signes précurseurs des variations du temps se trouvent dans les observations météorologiques qu'on va lire, et qu'il est souvent utile de connaître pour se préserver de ces brusques changements. Nous commencerons par les observations atmosphériques.

Si les étoiles perdent de leur clarté sans qu'il paraisse de nuages dans le ciel, c'est un signe d'orage.

Si les étoiles paraissent plus grandes qu'à l'ordinaire, ou plus près les unes des autres, c'est un indice que le temps va changer.

Quand on voit des éclairs près de l'horizon, sans aucun nuage, c'est signe de beau temps et de chaleur.

Quand la pluie fume en tombant, il pleuvra longtemps et abondamment.

L'arc-en-ciel bien coloré, ou double, annonce une continuité de pluie.

Les couronnes blanchâtres qui se montrent autour du soleil, de la lune ou des étoiles, sont un indice de pluie.

Si, après une petite pluie, on aperçoit près de l'horizon un nuage ressemblant à de la fumée, on est assuré d'avoir de la pluie pour longtemps.

Quand, après la pluie, les nuages descendent près de la terre et semblent rouler sur les champs, c'est un signe certain du beau temps.

Un brouillard après les mauvais temps annonce le retour du beau temps.

Mais si le brouillard vient pendant le beau temps et qu'il s'élève en laissant des nuages, le mauvais temps est tout prêt à venir.

Les nuages moutonnés indiquent du vent et un changement certain dans le temps, ainsi que le prouve ce vieux proverbe : « Temps moutonné et femme fardée ne sont pas de longue durée. »

Le vent qui tombe au coucher du soleil reprend le lendemain à son lever.

(Moniteur viticole).

37 années d'un succès toujours croissant attestent les merveilleuses vertus médicales de la Graine de Moutarde blanche (de Hollande) de Didier. Plus de 200,000 cures, authentiquement constatées, justifient pleinement la popularité universelle de cet incomparable médicament, que le célèbre Dr K... appelle, à si juste titre, un remède béni, un magnifique présent du Ciel. Nul traitement n'est plus facile à suivre, moins dispendieux ni plus sûr.

AVIS TRES IMPORTANT.

Il faut bien se garder de confondre la Graine de Moutarde de santé de Hollande, de Didier, qui est toujours pure, toujours fraîche, toujours parfaitement mondée, avec les rebuts du commerce, qui se composent de graines vieilles, échauffées, inertes ou même nuisibles.

M. Didier a l'honneur d'informer le public que l'on ne trouve sa véritable Graine de Moutarde Blanche de Santé (de Hollande), la seule recommandée par les médecins, que chez M. Vinel, pharmacien, seul dépositaire pour la ville de Cahors.

TIRAGE, irrévocablement JUIN.

(Rapproché en JUIN par ARRÊTÉ PRÉFECTORAL.)

LOTÉRIE MOBILIERE.

TIRAGE DE 360 LOTS ET DU GROS LOT DE 100,000 FRANCS POUR 25 C., et mise en vente, aujourd'hui, dans toute la France, des billets à 25 c. d'une Nouvelle Grande Loterie, — très intéressante, — elle a pour titre.

LOTÉRIE DES ENFANTS PAUVRES INFIRMES ET INCURABLES.

Elle est très-importante : 603 lots en espèces, Capital QUINZE CENT MILLE FRANCS. — (Lots de 150,000 fr., — 10,000 francs., — 5,000 fr., etc.)

Jusqu'à dimanche 12 Juin, billets à 25 c. de la MOBILIERE (tirage juin), — et billets de la Grande Loterie des ENFANTS PAUVRES chez tous les libraires et débitants de tabac (dans toute la France).

On peut aussi adresser (en mandat de poste ou timbres-poste) au Directeur du BUREAU-EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris, CINQ francs pour recevoir VINGT billets assortis de ces deux Grandes Loteries. — On participera aux chances de gain des 974 lots, — parmi lesquels sont les lots de 5,000 francs, — 10,000, — 100,000 et 150,000 fr.

ERRATUM. — Une erreur de mise en page nous a fait omettre, dans le numéro du 28 mai, la fin d'un arrêté du ministre de l'instruction publique. Nous nous empressons, aujourd'hui, de réparer la faute et de remettre l'article ministériel, en entier, sous les yeux de nos lecteurs :

Un arrêté du ministre de l'instruction publique, dans le but d'accélérer le plus possible l'expédition des affaires, vient d'augmenter les attributions administratives des recteurs d'académie.

Ainsi, à l'avenir, MM. les recteurs statueront directement et par délégation du ministre, sur les objets énumérés ci-après :

Inscription, après la clôture des registres, des candidats à l'école normale supérieure, à l'agrégation des facultés, à l'agrégation des lycées ;

Questions relatives aux inscriptions et stage; Nomination des commissions d'examen de grammaire pour les aspirants au titre d'officier de santé ou de pharmacien de 2^e classe ;

Examens avant l'expiration du trimestre de la dernière inscription. — Abréviation de délai après ajournement ;

Changements de Faculté pour une épreuve à recommencer ;

Concession temporaires, pour distributions de prix ou tout autre motif ayant un but d'enseignement, des locaux appartenant à l'administration académique ou à l'enseignement supérieur ;

Fixation des jours de congé accordés à l'occasion de la visite des hauts fonctionnaires dans les lycées ;

Restitution des retenues opérées sur les traitements des professeurs à raison d'absence ;

Vente d'objets hors de service dans les lycées ;

Nomination des commissions d'examen pour les fonctions d'inspecteur primaire ;

Nomination des garçons de bureau, concierges et agents subalternes des écoles normales.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Variétés.

ECONOMIE RURALE

Pitié pour le hérisson !

Un petit animal, contre lequel les chiens jappent et grognent, qu'ils étranglent quand ils peuvent, que le laboureur poursuit et assomme, dont le nom sert à désigner un caractère hargneux, sans doute à cause des épines qui hérissent sa peau, car il est d'un naturel doux et inoffensif, le hérisson, devrait être traité par les cultivateurs avec égard et ménagement. Pendant que la taupe détruit les vers qu'elle rencontre dans ses passages souterrains, le hérisson, non moins habile chasseur qu'elle, attend le soir, et de sept à neuf heures, dès que le jour baisse et que les vers se montrent à la surface du sol, il sort des buissons et en mange une grande quantité. Il se nourrit, en effet, presque exclusivement de cet insecte; c'est son mets favori. Si quelques pommes trouvées dans sa retraite lui ont donné une mauvaise réputation, hâtons-nous de le réhabiliter aux yeux des intéressés. Il mange peu de fruit, et ne revient pas chaque nuit, comme on l'affirme, avec une pomme enfilée à chaque piquant. Figurez-vous la drôle de mine de ce tas de pommes ambulantes! Mais c'est une calomnie. En connaissant mieux ses mœurs, on l'accusera moins.

Le hérisson est un animal hibernant; aux premiers froids, il creuse la terre dans quelque haie fourrée, s'y fait une caverne, se roule sur les feuilles sèches, qui s'attachent à ses dards, et les dépose dans son gîte jusqu'à ce qu'il en ait assez pour se préserver des gelées. Fait-il des provisions, ainsi que l'ont fait présumer des fruits découverts près de lui? C'est assez douteux. A quoi lui serviraient-elles, puisqu'il est certain que, conformément aux habitudes des marmottes, il s'endort aux approches de la saison rigoureuse et ne s'éveille qu'aux beaux jours du printemps. D'avril en octobre, les champs, chez nous, sont dépouillés de fruits. De quoi vivre pendant cette période? Il faudrait une certaine quantité de pommes et de grands magasins, si l'on suppose qu'il vit uniquement de fruits. Ce n'est pas cinq ou six qui le nourriraient pendant sept mois. Evidemment, durant ce temps, les vers fournissent à sa consommation. Restent octobre et novembre, époque de la récolte des fruits, deux mois pendant lesquels il pourrait exercer ses rapines. Ne sait-on pas que les gelées surviennent fréquemment à cette saison? et le petit animal fileux les prévient et hiverne.

Son goût pour les fruits a par conséquent bien peu de temps à se satisfaire, tandis que sa prédilection pour les vers compte au moins sept longs mois d'exercice. Voilà donc ce maraudeur qu'on punit pour quelques pommes vues à son domicile, qui dort quatre mois au moins, mange des vers, fêlé des céréales, pendant sept, et n'a qu'un mois de dessert douteux; voilà ce rôle de nuit qu'on poursuit et qu'on traque, quand on devrait au contraire veiller à sa conservation et le traiter comme un ami de l'agriculture! O ingratitude! Dans l'échelle providentielle de la création, pas un être n'est inutile, pas une espèce n'est affaiblie ou détruite sans qu'il en résulte un mal actuel ou futur pour l'humanité. Paix donc à ces êtres innocents! Paix aux hérissons!

(Courrier des Familles), J. SUIVIGNY.

M. Victor Hugo vient d'adresser à M. Pierre Larousse, l'auteur du grand dictionnaire universel du XIX^e siècle: la lettre suivante: « Hauteville-House, 20 avril.

« Monsieur, « J'ai reçu vos quatre premières livraisons. Votre plan est vaste, votre but est noble; quelques parties que j'ai lues déjà sont excellentes. C'est un vrai monument que vous élevez au XIX^e siècle. Condenser dans un livre les connaissances humaines au XIX^e siècle, c'est une belle et grande idée. Après tant d'essais manqués, tant d'ébauches malheureuses, tant de répertoires empreints de l'esprit rétrograde, donner enfin à la magnifique encyclopédie de Diderot un pendant plus complet et plus grandiose encore, voilà une œuvre qui, achevée, sera pour l'éditeur la fortune, et pour l'auteur la gloire. Pénétrez-vous de plus en plus de l'esprit nouveau; éloignez ce vieux reste du passé dont il est si difficile, surtout dans un travail de ce genre, de se dégager entièrement, et sans nul doute, Monsieur, vous aurez cette fortune et cette gloire. Presque tous les dictionnaires biographiques et encyclopédiques de notre temps sont faits dans une pensée hostile au siècle; aussi n'ont-ils que peu de succès, et l'avenir les dédaignera. Vous, vous voulez servir le progrès, vous voulez créer le répertoire de la pensée humaine universelle, vous méritez la réussite, vous l'aurez. Votre succès sera d'autant plus grand que votre union avec le siècle sera plus profonde. Courage! « Je suivrai votre travail avec un vif intérêt. Je vous envoie tous mes vœux et tous mes applaudissements. « Croyez à ma bien cordiale sympathie, « Victor Hugo. »

On souscrit pour ce Dictionnaire chez M. CALMETTE, libraire, à Cahors.

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT, DE LA 1^{re} QUINZAINE DE MAI.

	Phectolitre.	le quintal métrique.
Froment	18 ^f 71	24 ^f 05
Méteil	15 70	21 27
Seigle	13 50	18 91
Orge	12	20
Sarrasin	12 29	19 82
Mais	12 21	16 23
Avoine	9 23	21 29
Haricots	24 09	30 43

PAIN (prix moyen).
1^{re} qualité, 0^f 34; 2^e qualité, 0^f 27; 3^e qualité, 0^f 25.
Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 1^{re} quinzaine de mai.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilogram.
Bœufs	30	30	607 k.	0 ^f 65
Veaux	77	77	90 k.	0 ^f 78
Moutons	272	272	33 k.	0 ^f 54
Porcs	22	22	130 k.	0 ^f 90

VIANDE (prix moyen).
Bœuf 1^f 44; Vache 0^f 75; Veau 1^f 28; Mouton, 1^f 25; Porc, 1^f 25.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.
30 mai 1864.

	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
au comptant:			
3 pour 100	66 60	»	» 15
4 p. o. emprunt de 1864.	»	»	»
1/2 pour 100	93 40	»	» 30
	31 mai.		
au comptant:			
3 pour 100	66 70	»	» 40
3 p. o. emprunt de 1864.	66 65	»	» 40
4 1/2 pour 100	93 50	»	» 40
	1 ^{er} juin.		
au comptant:			
3 pour 100	66 75	»	» 05
4 1/2 pour 100	93 50	»	» 40

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naisances.
30 mai Trémollières (Marie-Joséphine), rue du Mouton.
30 — Alazard (Marie), à Saint-Henry.
4 juin Guiraudet (Louis), à Cabessut.
Mariages.
30 mai Sainte-Croix Jean, jardinier, et Escrouzailles (Marie), jardinière.
30 — Cassan (Bernard-Adolphe), postillon, et Coudines (Anne-Thomasse), repasseuse.
1 juin Contival (Antoine), maçon et Veyres Jeanne, sans profession.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

Trois mois 16 fr. LE TEMPS Six mois 32 fr.

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef: A. NEFFTZER
Bureaux, 40, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

Le journal Le Temps vient de s'adoindre et distribue gratuitement à ses souscripteurs

LE MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

ENCYCLOPÉDIE ILLUSTRÉE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Ce splendide Recueil, publié sous la direction de MM. J. MACE, auteur de l'His-toire d'une bouchée de pain, et P.-J. STAHL, avec la collaboration des écrivains les plus distingués, membres de l'Institut, professeurs, etc., est le plus beau journal d'éducation qui ait jamais paru.

En se l'adjoignant, le Temps devient, par excellence, le journal de la famille.

Le Magasin d'éducation et de récréation paraît tous les quinze jours, par livraisons de deux feuilles magnifiquement illustrées.

Pour recevoir sans aucun frais le Journal d'éducation et de récréation, prendre un abonnement au journal LE TEMPS.

AVIS AUX AGRICULTEURS

GUANO D'ALGERIE pulvérisé, sur fin.

Pour la culture des tabacs et pour la vigne ainsi que pour toute sorte d'arbres fruitiers, le Guano d'Algérie rivalise avec celui du Pérou, employé par quantité égale. Prix: 24 fr. les 100 k. ou 12 fr. les 50 kilos.

Il est bien à remarquer aussi que le Guano d'Algérie, loin d'épuiser le sol, le fertilise au contraire et est pour lui un précieux engrais.

Un Guano spécial pour les prairies artificielles et naturelles et toute plante légumineuse, au prix de 3 fr. 50 c. les 50 k; Plâtre à marner, à 2 fr. 10 c. et Plâtre pour cloison et pour plafonds, à 2 fr. 50 c. les 50 k. Le tout donné à l'épave, toujours chez M. BEDE, menuisier, rue Impériale, à Cahors, et à ses entrepôts:

- A Mercuès, chez M. le Maire;
- A Larroque, chez M. Bonnemort;
- A Vers, chez M. Magneval, aubergiste;
- A Bousquet, chez M. Moles, menuisier;
- A Douelle, chez M. Arnaudet, dit Jarnaye, aubergiste.

GASTANET LITHOGRAPHE, A CAHORS
Billets de mariages, etc., etc.
Cartes de Visite

TABLEAU DES DISTANCES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6, à Cahors.

L'ART DE DECOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 4 vol. in-8^o de 452 pages, orné de figures, 2^e édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr.

Rasoir double cémenté

garanti accessible à toutes les barbes.
Prix : 8 fr. la paire.
Chez BAYLES, J^{ne}, rue de la Liberté, A Cahors.

LEPETIT J^{ne}

Rue de la Liberté, à Cahors.

ÉPICERIES | PORCELAINES
COMESTIBLES | CRISTAUX

CHOCOLAT
de SEUBE, aîné, de Bagnères-de-Luchon, de LOUIT, de MENIER, etc.

LAMPES ET HUILE

DE PETROLE
LAMPE PERPETUELLE
à l'HUILE de PETROLE, autorisée pour le sanctuaire. — 75 0/0 d'économie sur les anciennes veilleses.

ÉTUDE DE M^e Paul PELLET
avoué, à Montauban.

A VENDRE

EN CINQ LOTS SEPARÉS

LE DOMAINE DE

BOIS FARGUÈS

Situé dans la commune de l'Honor-de-Cos, canton de Lafrançaise, arrondissement de Montauban (Tarn-et-Garonne) de contenance de 155 hectares, environ.

L'adjudication aura lieu le 20 juin 1864, à midi précis, à l'audience des criées tenue dans une des salles du palais de justice de Montauban.

Pour les renseignements, s'adresser à M^e Pellet, avoué, rue de la Comédie, n^o 33, à Montauban.

Et au sieur Labouysse, régisseur, demeurant sur le domaine.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.